

# NOUVELLES DE PRO

Édition septembre 2015 — Volume 10



GROUPE  
ProConseil

## Membres du conseil d'administration :

Ghislain Pion, président  
Johanne van Rossum, 1<sup>re</sup> vice-présidente  
Bernard Isabey, 2<sup>e</sup> vice-président  
François Angers, secrétaire-trésorier  
Normand Breton, administrateur

Claudine Cournoyer, administratrice  
Xavier Sabourin, administrateur  
Stéphane Tétrault, administrateur  
Hélène Vincent, administratrice

## Personnel du Groupe ProConseil :

### *Agroenvironnement*

Michelle Breton, conseillère  
Sophie Chabot, conseillère  
Raphaëlle Gendron, stagiaire  
Benoît Lahaye, technicien  
Marie-Laure Marcotte, conseillère

Eveline Mousseau, conseillère  
Nikolas St-Jean, chargé de projets  
Cécile Tartera, conseillère  
Élise Tremblay, conseillère  
Linda Tremblay, secrétaire  
Marie-Josée Vézina, conseillère

### *Gestion*

Martine Beaudry, technicienne  
Amélie Boilard, conseillère (congé de maternité)  
Fanie Bordeleau, technicienne (congé de maternité)  
Régis Boulay, conseiller  
Annie Cyr, conseillère  
Isabelle Éthier, conseillère  
Martin Hébert, conseiller  
Johanne Laroche, conseillère  
Andrée Pouliot, conseillère  
Hélène Robert, secrétaire  
Nathalie Théberge, technicienne  
Antoine Villemaire, technicien

### *Administration*

Catherine Machado, directrice générale  
Isabelle Daigle, secrétaire de direction  
Jenny Doyon, adjointe administrative

### *Services*

Agroenvironnement  
Biologie  
Comptabilité et tenue de livres  
Démarrage et transfert de ferme  
Gestion

## SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Activités à venir	6
Agroenvironnement	7
Bassin versant	9
Biologie	10
Gestion	11
Maraîcher et fruitier	12
Santé des sols	13
Transfert	18
En bref	19
Divertissements	20

Sans frais : 1-855-864-0180

3800, boul. Casavant O.  
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3  
450-774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7  
450-359-4761

347, Duvernay, local 203  
Beloeil QC J3G 5S8  
450-864-0180



**Ghislain Pion**

## L'heure est à la consolidation

La tendance économique partout dans le monde est claire : la reprise économique dynamique que tous les gouvernements promettent ne se pointe pas, ce qui rend les marges bénéficiaires des entreprises de plus en plus minces. Dans cette perspective et dans le cas d'un marché mature, c'est-à-dire un marché pour lequel on n'entrevoit pas de hausse fulgurante de la demande, la réaction légitime est de se consolider. Pour ce faire, il existe deux options : l'acquisition d'entreprises concurrentes ou encore la fusion entre deux entreprises concurrentes ou complémentaires.

Dans le cas de nos regroupements, ou entreprises de services-conseils,

nous n'échappons pas à cette tendance lourde. Le nouveau mode de financement des services-conseils à l'acte, plutôt qu'un financement basé sur la collectivité, nous oblige à revoir l'ensemble de nos façons de faire ainsi que nos structures organisationnelles.

Nous devons tendre vers des regroupements régionaux autant pour les clubs-conseils en agroenvironnement, les groupes conseils agricoles (pour la gestion) et les CRÉA (Centres régionaux d'établissement en agriculture) que pour les clubs d'encadrement technique. Les multiples fusions vécues par le Groupe ProConseil s'inscrivent bien dans ce cadre et la tendance se poursuit dans plusieurs régions du Québec. Il en va de la survie de l'offre de service essentielle aux producteurs si nous désirons maintenir et même développer des services adaptés aux besoins évolutifs des producteurs agricoles tout en conservant des tarifs intéressants.

C'est le cas aussi de nos regroupe-

ments provinciaux qui viennent appuyer les différents groupes régionaux. Un projet est actuellement à l'étude afin d'évaluer la possibilité de fusionner nos trois organisations provinciales : les Groupes conseils agricoles du Québec, le Groupe Uniconseils ainsi que le Regroupement des CRÉA de Québec. Dans cette démarche, l'Union des producteurs agricoles aura à se positionner sur la place qu'elle désire occuper dans cette nouvelle entité. Cette démarche a pour but d'améliorer la force de représentation et d'unir les forces de chacun tout en diminuant les coûts qui ont un impact direct sur la facture du producteur. L'heure est donc à la consolidation et personne n'y échappera. D'énormes chantiers nous attendent afin de s'assurer que tout le monde y trouve son compte, mais nous souhaitons que le tout se réalise rapidement.

Ghislain Pion  
Président



**Catherine Machado**

## Un été mouvementé!

Nous voilà à l'aube de l'automne, trépidant à l'idée d'entamer bientôt la dernière étape, sans pour autant avoir le temps de s'ennuyer! Les récoltes de blé sont très bonnes pour la grande majorité, et même records pour certains, et la paille ne manque pas! Les cultures encore au champ ont bonne mine et l'espoir d'une bonne récolte est bien permis. Pour plusieurs, la rentrée en classe est maintenant chose faite et ces bouts de chou, future relève agricole, on l'espère, étrennent encore leurs nouveaux vêtements et sac d'école... Une autre étape passée!

La période estivale aura été, pour l'équipe du Groupe ProConseil, parsemée de vacances, bien sûr, et combinée à des périodes de boulot intense, malgré la saison.

La fameuse « période tranquille » normalement rencontrée ne s'est pas concrétisée cette année. Le boulot n'a pas relâché et les mouvements de personnel ont tenu toute l'équipe bien occupée. Que ce soit les départs en congé de maternité à préparer ou l'arrivée de notre nouvelle adjointe administrative, l'équipe n'a pas chômé!

Le répit espéré ne s'étant pas présenté, il n'en demeure pas moins que la prochaine saison est déjà en préparation pour nous. Les procédures d'amélioration sont à revoir, le positionnement des équipes et, surtout, l'embauche de la relève en gestion pour éviter une pénurie de ressources comme ce fut le cas dans la dernière année. Vous aurez donc l'occasion de voir de nouveaux visages, et de revoir ceux des gens qui, à notre grand bonheur, reviendront de congé dans les semaines à venir.

J'en profite donc pour vous souhaiter la meilleure période de

récolte possible, dans les meilleures conditions possible, pour les meilleurs résultats. Si vous avez des questions ou suggestions, n'hésitez jamais à me contacter et ce sera un réel plaisir de vous entendre et d'échanger.

Bonne récolte!

Catherine Machado, agr.  
Directrice générale

## Les maladies du soya

L'ensoleillement commence à diminuer et avant que le soya ne commence sa sénescence, c'est le temps idéal pour en dépister les maladies. Contactez votre conseillère pour un dépistage, question de réduire l'impact à long terme des pathogènes.

[http://www.agrireseau.qc.ca/documents/Document\\_90449.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/documents/Document_90449.pdf)

Le 19 juillet dernier, un anniversaire mémorable s'inscrivait au calendrier: Johanne Laroche, conseillère en gestion agricole, fêtait son 30<sup>e</sup> anniversaire au sein des groupes conseils agricoles. Félicitations Johanne!

# Pêle-Mêle

**Le dépistage de l'herbe à poux dans le soya**  
C'est le temps de dépister l'herbe à poux résistante aux herbicides du groupe 2 (Pursuit, Classic et au glyphosate (groupe 9)). Si vous avez traité votre soya et que, malgré tout, l'herbe à poux pousse et pousse, contactez votre conseillère. En collaboration avec le CÉROM, nous ferons le dépistage et la récolte d'herbe à poux afin de valider la résistance ou non de ces indésirables.

## Ressources humaines

En septembre, Élise Tremblay, conseillère en agroenvironnement, nous quittera pour un congé de maternité. Nous lui en souhaitons un excellent. Et durant l'automne, nous aurons deux retours de congé de maternité : Amélie Boilard, conseillère en gestion agricole, et Fanie Bordeleau, technicienne. Au plaisir de vous revoir!

À la suite du départ de Mélanie Rhéaume, le Groupe ProConseil a maintenant une nouvelle adjointe administrative en la personne de Jenny Doyon. Bienvenue parmi nous!

## Bonification de l'aide aux services-conseils Agriculture biologique

« Dans le cadre de la stratégie de croissance du secteur biologique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le taux d'aide financière pour les services-conseils aux entreprises de ce secteur est bonifié jusqu'à 85 %. Les services-conseils en agroenvironnement, en gestion et en encadrement technique bénéficient de cette bonification. Les entreprises agricoles en production, en conversion et en démarrage biologique sont également admissibles. Toutefois, elles doivent déposer annuellement une preuve de leur statut aux réseaux Agriconseils. » [www.coordination-sc.org](http://www.coordination-sc.org)

Pour plus de détails sur la démarche de certification biologique, voir l'article de Raphaëlle Gendron aux pages 7 et 8.

## Suggestions de sites Web :

Voici un site Web très intéressant pour calculer le coût des engrais verts et le taux de semis. Un site en anglais, mais une fois qu'on connaît les bases (oat=avoine, vetch=vesce, rye=seigle, drill=semoir, broadcast=semis à la volée), le contenu est très utile : <http://www.extension.iastate.edu/ilf/content/cover-crop-resources>

Un autre site Web pour les engrais verts : <http://mcccdev.anr.msu.edu/VertIndex.php>. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. Choisissez la province de l'Ontario et le comté de Russel-Prescott (dont le climat correspond au nôtre), sélectionnez ensuite la culture de ce printemps qui recevra l'engrais vert, et finalement, choisissez les 3 principales raisons qui vous poussent à semer un engrais vert. L'outil vous présentera alors plusieurs choix. Sélectionnez celui qui vous convient et l'outil générera une feuille de travail contenant les taux de semis en fonction d'un semoir ou d'un semis à la volée.

Quelques traductions utiles: nitrogen source=source d'azote, nitrogen scavenger=fixateur d'azote, soil builder=bâtisseur de structure de sol, erosion fighter=réduit l'érosion, weed fighter=combat les mauvaises herbes, good grazing=pâturage potentiel, quick growth=croissance rapide, lasting residue=apport de matière organique, forage harvest value=fourrage d'appoint, grain/seed harvest value=production de semences ou récolte, interseed with cash crop=intercalaire.

# Activités à venir

## ***Techniques de désherbage en grandes cultures***

***Stratégies et principes de désherbage (maïs, soya IP et grandes cultures biologiques)***

***16 septembre***

Visites de parcelles d'herbicides

9h-11h30 au CÉROM

Initiation au désherbage mécanique

13h-16h à l'IRDA

*Activité gratuite.*

*Repas aux frais du participant au Resto Bar 105.*

*Visitez notre site Web [www.groupeproconseil.com](http://www.groupeproconseil.com) pour plus de détails ou contactez*

*Isabelle Daigle (450-774-2502 # 412 ou  
[isabelle.daigle@groupeproconseil.com](mailto:isabelle.daigle@groupeproconseil.com)) pour vous inscrire.*

## ***Un été tout en activités!***

Nous avons organisé une belle variété d'activités cet été:

- Analyses de groupe en grandes cultures—17 et 18 juin
- Tournée du bassin versant du ruisseau Coderre et lancement du projet du bassin versant du ruisseau Beloeil—7 juillet
- Journée matière organique—21 juillet
- La vie nocturne des cours d'eau—22 juillet
- Sortie agricole du Comité de conservation des sols de Rouville au Vermont—23 juillet
- Initiation à l'herboristerie—22 août

Sachez que les suggestions sont toujours les bienvenues!



**Raphaëlle Gendron**

## Vers une certification biologique : résumé de la démarche

Avec la récente annonce et mise en place de la « Stratégie de soutien du secteur biologique »\*, un incitatif économique vient de s'ajouter à la liste des motivations des producteurs agricoles qui seraient tentés par ce mode de production plus « écolo ». Vous pensez faire le saut? L'article qui suit présente la démarche administrative qui mène à l'obtention d'une certification biologique.

### Les organismes de certification

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisant (CARTV)\*\* chapeaute, au Québec, l'utilisation de l'appellation biologique. Présentement, les six organismes de certification suivants sont accrédités par le CARTV pour distribuer cette appellation :

-Ecocert Canada :

<http://www.ecocertcanada.com/fr>

-Organisme de Certification Québec-

Vrai : <http://www.quebecvrai.org/>

-Pro-Cert Organic Systems Ltd. :

<http://www.pro-cert.org/fr/>

-TransCanada Organic Certification Services (TCO Cert) :

<http://www.tcocert.ca/>

-Letis S.A. : <http://www.letis.org/>

-Quality Assurance International (QAI Inc.) :

<http://www.qai-inc.com/>

Lequel choisir? Vous pourrez faire votre choix en fonction du marché visé, des exigences de vos acheteurs, de la qualité du service fourni et des coûts de la certification. Le fait de vous informer à vos acheteurs et de contacter quelques-uns de ces organismes vous permettra de vous faire une idée.

### Les étapes

1. INSCRIPTION : Vous devez contacter l'organisme choisi pour recevoir la documentation et les formulaires à remplir pour votre inscription.

*La documentation à remplir et à fournir est généralement constituée d'un formulaire d'inscription dans lequel vous décrivez votre entreprise (superficies, cultures, etc.) ainsi que d'un plan de culture, dans lequel vous précisez, section par section, tous les détails entourant votre production sous régime bio, des semis à l'entreposage, en passant par la fertilisation et la phytoprotection. Vous devrez démontrer de quelle façon vous serez en mesure de*

*maintenir l'intégrité biologique de votre produit.*

2. ÉVALUATION DU DOSSIER : Vous recevrez un accusé de réception de la part de l'organisme de certification. À partir de ce moment, l'organisme entame les vérifications nécessaires. Au besoin, il vous sera demandé de fournir de la documentation additionnelle.

3. VISITE D'INSPECTION : Un inspecteur communiquera avec vous pour planifier une visite d'inspection. Vous (le producteur ou autre personne responsable) devrez être présent tout au long de la visite et répondre aux questions de l'inspecteur. L'inspection a lieu durant la saison de production. À la suite de l'inspection, l'inspecteur produira un rapport.

*Selon l'organisme, la facture vous sera envoyée avant la visite de l'inspecteur, et devra être acquittée en partie ou en totalité avant l'inspection pour que celle-ci ait lieu. Pour d'autres organismes, la facturation suit la visite de l'inspecteur, et devra être acquittée afin que l'évaluation du rapport d'inspection par le comité de certification ait lieu.*

4. CERTIFICATION : Une fois le rapport complet, c'est le service ou comité de certification qui s'occupe d'étudier le dossier et de prendre une

décision. Le résultat de la certification vous sera transmis avec des conditions, commentaires et recommandations. Si vous avez bien répondu à toutes les conditions, votre certification vous sera attribuée.

**5. RENOUVELLEMENT :** Une mise à jour des documents et une ou plusieurs visites d'inspection (parfois surprises) font partie du processus qui sera répété annuellement pour maintenir votre certification.

### Ça prend combien de temps ?

Ça dépend de l'historique de votre entreprise. En production végétale, vous pourrez obtenir votre certification biologique pour la récolte qui aura lieu au moins 36 mois après la dernière application d'un produit non accepté dans la norme biologique canadienne<sup>\*\*\*</sup>. En d'autres mots, si vous avez appliqué une substance interdite en agriculture biologique cette année, c'est votre récolte de 2018 qui pourra être certifiée « bio », à condition que vous n'utilisiez pas ces produits en 2016 et en 2017. Pour des champs n'ayant pas reçu de produit non accepté par la norme biologique, le délai est plus court, soit, de 12 mois.

Dans un cas comme dans l'autre, vous devrez avoir entamé votre période de précertification dans les 15 mois précédant la mise en marché de votre produit sous l'appellation bio. La précertification suit la réception de votre demande d'inscription par l'organisme de certification. C'est en fait une période lors de laquelle vous serez surveillé par votre futur organisme de certification, sans toutefois être officiellement certifié biologique.

C'est donc en début saison 2017 que

vous aurez à envoyer votre formulaire d'inscription à l'organisme choisi si votre champ a reçu des substances non permises cette année. Si votre champ n'en a pas reçu, c'est dès maintenant que vous pouvez entamer le processus.

### Ça coûte combien ?

Chaque organisme de certification a sa propre grille tarifaire et pourra vous fournir une estimation sur demande.

À titre d'exemple, la grille tarifaire de l'organisme Pro-Cert Organic est disponible sur leur site internet<sup>\*\*\*\*</sup>.

Vous pourrez y constater que les frais de certification de base sont de 660\$ pour une superficie de 101 à 200 acres (41 à 81 ha) et de 770\$ pour une superficie de 201 à 350 acres (81 à 142 ha). Au-delà de 350 acres (142 ha), c'est 1\$ par acre additionnel qui est ajouté.

S'ajoutent à cela les frais d'accréditation qui sont de 10% des frais de certification, et les frais du CARTV, qui sont de 15,3% de tous les frais de certification. On arrive donc à une facture d'au moins 826,98\$ pour une superficie de de 101 à 200 acres (41 à 81 ha) et de 964,81\$ pour une superficie de 201 à 350 acres (81 à 142 ha).

Pour ce qui est des productions animales, il y a un tarif de base de 1,00\$ et des frais additionnels allant de 1,75\$ à 4,00\$ par unité animale selon l'espèce animale. Pour un troupeau laitier de 70 unités animales, cela fait un montant initial de 123,50\$. Ajoutons à cela les superficies cultivées et, encore une fois, les frais d'accréditation Pro-Cert (10%) et frais du CARTV (15,3%).

Pourront s'ajouter à cela des frais pour la visite d'inspection, des analyses, des frais de retard, s'il y a lieu, etc.

Les chiffres présentés ici sont des approximations. Il est nécessaire de communiquer avec les différents organismes de certification pour recevoir une estimation en bonne et due forme.

### La tenue de dossiers : la clé du succès

Pour obtenir le privilège de l'utilisation de l'appellation biologique, il vous faudra une bonne dose de rigueur dans la tenue de vos dossiers. L'objectif est d'être capable de fournir, en tout temps, toutes les preuves démontrant que les semences et intrants utilisés dans vos champs correspondent aux normes. Dans cette perspective, il sera judicieux de garder et classer chaque bout de papier (factures, correspondances, déclarations, registres, etc.) afin d'être prêt à répondre aux questions de votre organisme de certification.

Bien entendu, vos agronomes du Groupe ProConseil sont disponibles pour vous aider dans cette démarche.

Raphaëlle Gendron  
Stagiaire en agronomie

\*<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Production/agriculturebiologique/Pages/Produirebio.aspx>

\*\*<http://www.cartv.gouv.qc.ca/>

\*\*\*Substances interdites : toutes substances mentionnées dans l'al. 1.4.1 de la norme CAN/CGSB 32.310-2006 Systèmes de production biologique - Principes généraux et normes de gestion (version juin 2011) ou toute substance non répertoriée dans CAN/CGSB 32.311-2006 Systèmes de production biologique - Listes des substances permises (version juin 2011). Ces normes sont accessibles à tous au lien suivant : <http://www.cartv.gouv.qc.ca/cahier-charges-pour-lappellation-biologique-au-quebec>

\*\*\*\*<http://www.pro-cert.org/fr/certification/fee-schedule>

# Bassin versant |



**Nikolas St-Jean**

## Un bel élan

Le projet de bassin versant du ruisseau Beloeil maintient son élan et plusieurs actions sont à venir dans les prochaines semaines. Le bassin versant du ruisseau Beloeil englobe 74 entreprises agricoles dans six villes et municipalités, mais tous les producteurs sont invités à participer aux activités prévues et à se renseigner sur les résultats obtenus.

À la suite de la rencontre du comité de suivi, le 22 juillet dernier, plusieurs points importants ont été mis de l'avant par les intervenants. Le plus important de ceux-ci est l'importance d'encourager et de mettre l'emphase sur la collaboration entre les milieux agricole et urbain. D'ailleurs, cette dernière rencontre du comité de suivi a permis d'ouvrir le dialogue, de créer des contacts et de mieux

définir des actions efficaces pour les prochains mois et les prochaines années du projet.

En plus des deux représentants du Groupe ProConseil, le comité de suivi est composé de six producteurs agricoles, cinq représentants des municipalités et des MRC, deux représentants des centres de recherche régionaux (CÉROM et IRDA), deux représentants d'organismes partenaires (COVABAR et Nature-Action Québec) et un représentant du MAPAQ. Les contributions de chacun des membres du comité permettent d'aborder l'ensemble des préoccupations portant sur la qualité de l'eau et de coordonner plus efficacement la réalisation des actions prévues.

En ce qui concerne les activités prévues prochainement, une journée de démonstration en phytoprotection et désherbage mécanique, en collaboration avec le CÉROM et l'IRDA, sera offerte le 16 septembre prochain. Cette formation sera l'occasion de visiter des parcelles d'herbicides à moindre impact environnemental

et de démystifier des techniques de désherbage en grandes cultures, incluant des démonstrations de machinerie dans des parcelles de maïs et de soya.

De plus, cet automne, les cahiers du producteur, document personnalisé portant sur les habitats naturels, la faune et la flore dans le milieu agricole, seront remis et présentés aux producteurs concernés. Les rencontres individuelles permettront non seulement de présenter les observations réalisées sur leurs terres, mais également de proposer des recommandations réalistes quant à la conservation, la valorisation ou la restauration des habitats naturels pour la faune.

Nikolas St-Jean, M.Env., M.É.I.  
Biologiste et chargé de projets



**Nikolas St-Jean**

## Les chauves-souris

Les producteurs se font souvent vanter les bienfaits des oiseaux tels que les hirondelles sur le contrôle des insectes ravageurs. Par contre, ces oiseaux ne sont certainement pas les seuls à assumer ce rôle crucial. Il est indéniable que les chauves-souris sont d'une importance majeure dans le contrôle des populations d'insectes. En fait, selon un article paru dans la revue *Science*, la contribution des chauves-souris au contrôle des insectes ravageurs aux États-Unis équivaldrait à bien au-delà de 3,7 milliards de dollars par année. Les chauves-souris forment l'équipe de contrôle nocturne et chacune d'entre elles peut consommer jusqu'à 600 insectes à l'heure. Le simple fait de laisser les chauves-souris faire leur travail permet aux producteurs d'économiser des sommes exorbitantes année après année.

Récemment, le déclin des abeilles a été un sujet de conversation populaire, mais la disparition massive des

chauves-souris devrait définitivement susciter le même niveau d'intérêt. En fait, depuis 2006, la population des chauves-souris cavernicoles a chuté de près de 90 %. Une maladie, communément appelée le syndrome du museau blanc (SMB), est responsable de ce déclin. Les chauves-souris affectées, comme la petite chauve-souris brune, souffrent d'une infection fongique qui cause des réveils fréquents lors de leur hibernation et, éventuellement, une perte d'énergie si sévère qu'elle mène à leur mort.

Pour l'instant, cette maladie semble affecter seulement les chauves-souris qui hibernent. Par contre, 5 des 8 espèces retrouvées au Québec font partie de cette catégorie et sont donc vulnérables. Aucun traitement efficace n'existe actuellement et le seul moyen de protéger les chauves-souris est de limiter l'accès à leurs sites d'hibernation pour éviter de les contaminer.

Par ailleurs, il est possible de créer des habitats favorables à leur reproduction au cours de la saison estivale. Sans toutefois avoir un impact sur la propagation de la maladie, l'installation de dortoirs près des boisés et des cours d'eau peut augmenter leur succès de reproduction et contribuer au soutien de la population. Les dortoirs peuvent

offrir un refuge idéal pour la gestation, la naissance et l'allaitement, ce qui peut avoir un impact positif sur le taux de survie des nouveau-nés. Malgré le fait que ce genre de mesure ne puisse avoir d'impact sur la prévalence du syndrome du museau blanc, il est possible de maintenir les populations en vie assez longtemps pour trouver une solution durable.

Les dortoirs à chauves-souris ne sont pas plus compliqués à construire et installer que les nichoirs pour les oiseaux. En fait, la plupart des modèles sont plutôt simples, mais doivent respecter des critères spécifiques pour constituer un abri idéal. De façon générale, la localisation des dortoirs est un des critères les plus importants. Par exemple, le dortoir doit recevoir au moins 8 à 10 heures de soleil par jour, être placé à moins de 400 mètres d'une source d'eau, être fixé à plus de quatre mètres de hauteur et avoir une ouverture facilement accessible (voie d'accès dégagée).

Pour plus d'information, des plans ou de l'aide dans la conception, la construction ou l'installation de dortoirs, n'hésitez pas à contacter votre conseiller(ère).

Nikolas St-Jean, M.Env., M.É.I.  
Biologiste et chargé de projets



## Le foin d'automne ou foin de glace, un trésor caché?

Lors de l'analyse de groupe lait du printemps 2013, Germain Tétu du GCA Montmagny nous avait entretenus de façons de réduire les coûts d'alimentation sur une entreprise laitière. Un des moyens ciblés était d'aller chercher notre « foin de glace » à l'automne.

C'est maintenant le temps de planifier et de prévoir la récolte du « foin de glace ». Il s'agit d'un foin récolté après les premières gelées donc généralement au cours du mois d'octobre dans notre région. Même s'il est avancé en maturité, le foin récolté à cette période a la propriété de maintenir sa qualité de sorte que la date ou le stade importe moins.

Ce sera peut-être la chance d'aller chercher le foin laitier qui vous aura manqué en cours d'été. Selon Serge Fortin, conseiller technique chez

Valacta, une balle ronde par jour d'un tel foin pour un troupeau d'une soixantaine de vaches pourra aider à réduire votre coût d'alimentation de façon significative. En outre, ce foin présente en général une belle appétence.

Même si vos inventaires fourragers affichent complet, il peut quand même être avantageux d'aller chercher du foin de première qualité, quitte à avoir une réserve pour l'été prochain en cas de sécheresse.

Aussi, en libérant vos champs à l'automne, le ménage sera fait au printemps. Vos champs seront libérés de cette matière en décomposition néfaste pour la qualité des fourrages. Bien sûr, il faut être décidé pour se remettre dans les foins alors qu'on a davantage la tête aux battages ou même aux labours.

Autre bémol, l'impact sur la survie à l'hiver des prairies qui se retrouveront avec moins de protection. Si vous avez des craintes, vous pouvez peut-être :

-Faire la récolte en bandes en laissant des parties non récoltées. Laisser des bandes de deux pieds pourrait s'avérer

satisfaisant;

-Concentrer la récolte du foin de glace le long des haies brise-vent où la neige sera présente de toute façon;

-Vous concentrer sur des prairies âgées que vous comptez labourer prochainement (ou même après la récolte).

Si cette méthode vous laisse froid, souvenez-vous que ce qui compte en bout de course, c'est le lait que vos terres vous permettront de produire au meilleur coût au fil des années.

Parlez-en à votre conseiller en alimentation et bonne récolte de foin de glace!

Nelson Paradis, agr.  
Conseiller en gestion agricole  
Groupe multiconseil agricole  
Saguenay-Lac-Saint-Jean



**Marie-Laure Marcotte**

## De nouvelles techniques de lutte intégrée

Chaque année, la pression des ravageurs met les producteurs maraîchers au défi pour l'obtention de rendements satisfaisants. Heureusement, les techniques de lutte intégrée se raffinent toujours afin de surmonter ces défis. En voici deux que j'ai trouvées particulièrement intéressantes lors de la journée *Portes ouvertes en lutte intégrée* qui avait lieu le 19 août en Montérégie.

### Doryphore de la pomme de terre

Une ferme maraîchère biologique de la Montérégie a eu la confirmation de ce qu'elle redoutait; leurs doryphores de la pomme de terre sont à 70 % résistants à l'Entrust, un bio-insecticide contre cet insecte. Le problème c'est que l'Entrust



OMAFRA

était pratiquement le seul bio-insecticide efficace contre ce ravageur. Pour éviter que ce problème survienne ailleurs, les entreprises ont intérêt à essayer des méthodes alternatives. En voici quelques-unes :

-Rotation : 2-3 ans sans pommes de terre dans le même champ et cultiver les nouveaux champs à une distance d'au moins 400 à 800 mètres des champs de l'année précédente.

-Piège-fosse : faire une tranchée près de la zone où les adultes doryphores hibernent. Comme les premiers adultes printaniers marchent et ne volent pas, ils tombent dans la tranchée, qui aura été préalablement recouverte d'un paillis plastique, et ils ne sont pas capables d'en ressortir.

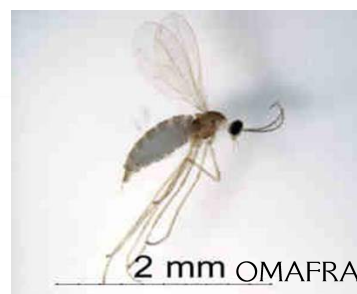
-Plante-piège : semer une bande de pommes de terre plus hâtives autour du champ de pommes de terre. Cette bande poussera en premier et attirera les doryphores. Il est ensuite plus facile d'intervenir dans cette petite zone que dans le champ complet.

-Machinerie souffleur-brûleur : fabriquer un souffleur à quatre rangées qui souffle de l'air sur les plants et fait tomber les adultes et les larves au centre du rang où un brûleur au propane les brûle directement au sol.

Il y a aussi le champignon *Beauveria*, qui est en période d'essai contre le doryphore de la pomme de terre, la teigne

du poireau et la chrysomèle rayée du concombre. À suivre...

### Cécidomyie du chou-fleur



Cet insecte cause des dommages sans précédent aux cultures de crucifères, tels les brocolis, choux-fleurs, choux... La femelle pond ses œufs sur l'apex des plantes. Lorsque les œufs éclosent, les larves se nourrissent des tissus de l'apex, ce qui vient déformer le point de croissance. Il devient donc impossible d'avoir une belle tête de brocoli! Comme l'insecte est difficile à contrôler avec les bio-insecticides, une bonne technique est de couvrir la plantation avec des filets anti-insectes immédiatement après leur mise en terre. Par la suite, on installe des pièges à phéromones pour suivre les périodes de vol des mâles. Lorsque l'on veut soulever les filets pour faire des opérations culturales, il faut s'assurer de le faire lorsque le vol est nul, idéalement. De cette façon, on peut réussir à faire de belles crucifères.

Marie-Laure Marcotte, agr.  
Conseillère en agroenvironnement



**Eveline Mousseau**

## Comment bien analyser vos champs?

Les analyses de sol sont à la base des décisions que vous prenez au champ, que ce soit pour la fertilisation minérale, les quantités de fumier ou de chaux à appliquer. Une analyse de sol mal échantillonnée peut entraîner des coûts importants d'intrants et des conséquences réglementaires. Conscients de l'importance de l'enjeu, des chercheurs au doctorat en agronomie ont étudié des analyses de sol prises chaque semaine pendant quatre ans dans deux champs. Ils ont constaté que les analyses variaient grandement et ont cherché les causes, qui vous sont résumées ici. Le guide technique *Échantillonnage conventionnel des sols agricoles au Québec*, publié en décembre 2014, présente les meilleures manières de prendre ses analyses de sol afin d'avoir un portrait juste de la fertilité des champs. Ce guide a été rédigé par Lotfi Khiari, Ph.D., agronome et professeur à l'Université Laval, en collaboration avec AgroEnviroLab.

Les facteurs influençant le plus les analyses de sol sont, en ordre

d'importance :

- 1- Saison d'échantillonnage - nombre d'années entre les analyses de sol;
- 2- Nombre de sous-échantillons - répartition des échantillons dans le champ - grandeur du champ;
- 3- Instrument d'analyse de sol - profondeur d'échantillon;
- 4- Séchage - broyage - analyse en laboratoire.

**La période d'échantillonnage :** L'idéal est de toujours prélever les analyses de sol au printemps ou à l'automne, étant donné que les grilles de fertilisation ont été élaborées à partir d'analyses de printemps. L'été est moins recommandable, parce que les micro-organismes sont très actifs dans le sol et augmentent la disponibilité du phosphore et des éléments mineurs. Par exemple, le fait d'échantillonner un sol au printemps ou en été peut faire varier du simple au double la saturation en phosphore (passer de 20 % à 40 % de P/AI).

**La fréquence d'échantillonnage :** La variation des éléments est beaucoup plus rapide dans les sols sableux, donc on analyse les sols argileux tous les cinq ans et les sols sableux tous les deux ou trois ans.

**La stratégie d'échantillonnage :** Nombre de sous-échantillons (ou de carottes) prélevés par champ et la façon dont ils sont répartis dans le champ. Plus on prend de sous-

échantillons, plus on augmente la fiabilité de notre analyse moyenne de sol (minimum dix carottes). Ensuite, quand on laboure, le nombre de sous-échantillons varie selon la superficie du champ. En travail réduit et en semis direct, comme on bouleverse peu le sol, il y a accumulation d'éléments fertilisants sur le rang, surtout si les rangs sont toujours au même endroit. Dans ce cas, on prend plus d'échantillons dans les entre-rangs que sur le rang. Pour répartir la prise d'échantillons au champ, on parcourt le champ en w tronqué. Pour calculer le nombre de sous-échantillons pour un champ, vous pouvez utiliser le calculateur de sous-échantillons sur la page d'accueil du site Web d'AgroEnviroLab : <http://www.agro-enviro-lab.com/>.





**Instrument d'analyse de sol et profondeur d'échantillon :** On doit prélever le sol à une profondeur de 8po, ce qui correspond au sol exploré par les racines. Différents instruments peuvent être utilisés pour prélever le sol. Le moins précis est la pelle à drain. Il faut alors creuser un premier trou, puis prélever une tranche de 1,5 cm dans le profil de sol, de laquelle on ne gardera qu'une largeur de 2-3 cm. La tarière prélève une carotte d'environ 4 cm de diamètre. La pelle et la tarière prélevant de grandes quantités de sol, on doit éliminer une partie du sol prélevé avant d'envoyer l'analyse au laboratoire. Ce rééchantillonnage occasionne d'autres variations dans l'analyse finale du champ. La sonde à bout creux prélève le sol en s'enfonçant, alors parfois le sol se compacte dans la sonde et tout bloque. La Pro-Sonde prélève le sol selon le même principe qu'une sonde à grain. On enfonce la sonde à tube plein, puis on prélève par le côté une petite quantité de sol sur tout le profil. L'avantage est qu'on peut prélever jusqu'à 20 sous-échantillons et les envoyer directement au laboratoire, sans avoir besoin d'éliminer du sol parce que le sac déborde. Le Groupe ProConseil possède une Pro-Sonde, si vous êtes curieux d'essayer.

les carottes pour bien mélanger, puis composer notre échantillon à analyser. On retire les débris de végétaux et les roches. L'échantillon doit être envoyé moins d'une semaine après le prélèvement au laboratoire, sinon il peut y avoir des variations importantes dans le pH tampon et la teneur en aluminium, en magnésium et en calcium.

**Analyse au laboratoire :** Tous les laboratoires accrédités présentent des résultats fiables. Ils sont vérifiés par le \*CEAEQ avec des échantillons de référence envoyés à tous les laboratoires et qui doivent présenter des résultats similaires.

Enfin, ce guide est le premier dans le monde à détailler ainsi les sources de variations de l'échantillonnage conventionnel des sols agricoles et les façons d'y remédier. C'est maintenant à nous de profiter de ces enseignements pour faire les analyses de sol les plus représentatives possible!

Eveline Mousseau, agr.  
Conseillère en agroenvironnement

\*Centre d'expertise en analyse environnemental du Québec



De gauche à droite: Pro-Sonde, sonde à bout creux, tarière et pelle à drain.

**Préparation de l'échantillon :** Comme la quantité de sol prélevée excède la quantité à envoyer au laboratoire (entre 300 et 500 g), on doit émietter



**Cécile Tartera**

## Comprendre et réussir le sous-solage

La compaction des sols agricoles est un problème important qui diminue, souvent de façon insidieuse, le rendement des cultures, ralentit l'égouttement des sols et augmente les risques de maladies. Dans plusieurs cas, il est nécessaire de recourir au décompactage à l'aide de sous-soleuses afin de corriger le problème.

### 1. Diagnostic préalable

Les sols légers, à cause de leur faible taux d'argile, sont peu structurés et, de plus, leur structure n'est ni stable ni résistante aux forces de compression. Pour cette raison, il est parfois préférable d'ameublir le sol avec un sous-solage juste avant le semis ou peu après (en sols sableux uniquement). Les sols lourds, quant à eux, sont sensibles à la compaction lorsqu'ils sont humides, mais y sont très résistants lorsque secs, grâce à leur structure en agrégats solides. **Le sous-solage de ces sols doit donc toujours être fait lorsqu'ils sont secs, soit en été ou au début de l'automne.**

Lorsque le sol est mal drainé, même s'il est sous-solé en bonnes conditions, il est, en général, compacté à nouveau dans les mois qui suivent, car les travaux de champ sont souvent faits en conditions humides. **L'amélioration du drainage doit donc être faite avant tout sous-solage.**

Lorsque la couche compacte est inférieure à 40 cm environ, ce qui est généralement le cas dans notre région, il est possible de décompacter l'ensemble de la couche. **Il est alors très important de décompacter toute l'épaisseur de cette couche imperméable sinon le problème relié à la compaction est aggravé.**

Afin de connaître ces caractéristiques, il faut réaliser plusieurs profils de sol.

Comme les galeries créées par le sous-solage permettent à l'eau d'y circuler, il faut choisir la direction du sous-solage



afin d'évacuer l'eau. Il faut préférer un angle oblique avec la direction des drains (Figure 1) et éviter de diriger l'eau vers des baissières.

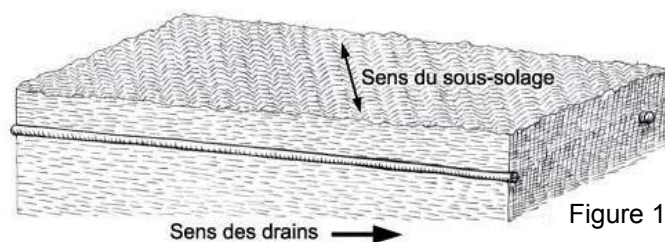


Figure 1

### 2. Choix du type de sous-soleuse

Pour le choix de la sous-soleuse, il faut prendre en compte :

- **Le degré de bouleversement de la surface du sol tolérable après l'opération** : dans certains cas, il peut être souhaitable de ne pas bouleverser la surface du sol (engrais vert, prairies, semis direct);
- **Le degré d'ameublissement recherché dans l'ensemble du profil** : selon l'objectif poursuivi, on veut soit ameublir l'ensemble du profil, soit seulement créer des passages pour l'infiltration de l'eau.

La forme de l'étau joue beaucoup sur le degré de bouleversement de la surface du sol. L'étau parabolique (Figure 2) est incliné latéralement, ce qui permet de ne pas remonter de terre et de ne pas bouleverser le sol. L'étau droit a un angle d'attaque de 90°, ce qui limite le bouleversement du sol, mais requiert plus de puissance, tandis que la partie inférieure de l'étau incurvé a un angle d'attaque de moins de 90°, ce qui force la terre à remonter vers le haut et bouleverse de façon importante les sols argileux.



Figure 2. Etau droit, incurvé, parabolique (dent Michel)

Au Québec, il est fréquent d'observer qu'une proportion de sols assez faible est ameublie par le sous-solage (Figure 3). Un tel résultat est dû à un espacement entre les dents important, souvent de 30 po, combiné à une profondeur de travail trop faible.

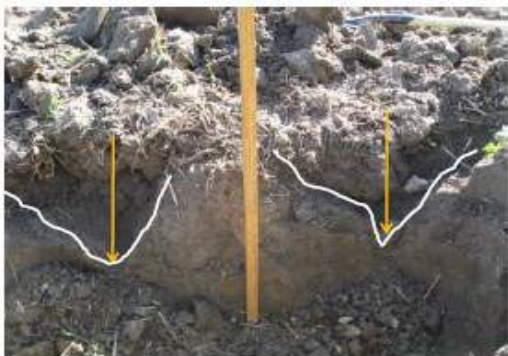


Figure 3. Zone de sol ameubli en forme de V. Dans ce cas, les V ne se croisent pas et une faible fraction du sol est ameublie.

### 3. Profondeur de travail

La profondeur de travail doit être ajustée en fonction de :

#### - La profondeur de la zone compacte

Lorsque le sol est très argileux et très compact, si les dents de sous-soleuse passent à plus de 2 po sous la couche compacte, l'effet d'éclatement ne se fait pas et les étauçons font simplement une fente en passant dans la couche compacte.

#### - La profondeur critique

Lorsque la profondeur de sous-solage augmente, la résistance du sol à se soulever augmente aussi et, à une certaine profondeur (profondeur critique), le sol se comprime le long du soc et de la partie inférieure de l'étauçon, entraînant une compaction ou un lissage en profondeur (Figures 4A et 4B).

Bien que la profondeur critique ne puisse pas être prévue de façon précise, la « règle du pouce » donne une indication : pour une dent unique qui travaille en conditions friables (ni trop sec ni trop humide), la profondeur critique est d'environ 6 fois la largeur du soc.

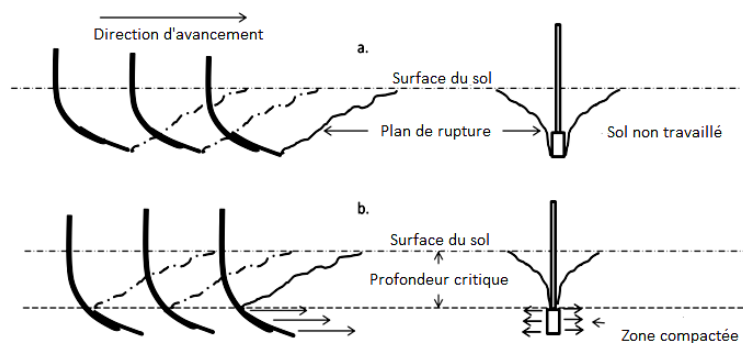


Figure 4A. Vues de côté et de face de l'effet du passage d'une dent à soc étroit sur le sol lorsque celle-ci est au-dessus (a) ou en dessous (b) de la profondeur critique (Godwin and Spoor, 2015)



Figure 4B. Passage de deux dents de sous-soleuse à une profondeur de 17 po dans un sol très compact et moyennement humide en profondeur. Le sol a été fissuré entre 0 et 14 po et comprimé en dessous.

## 4. Règles du succès

### Vitesse et puissance

En général, la vitesse d'avancement lors du sous-solage doit être de 5 à 6 km/h afin d'avoir un effet de fissuration suffisant. Lors des essais réalisés par le CETAB sur six fermes, il est ressorti que la puissance requise pour travailler en sol compact est souvent sous-estimée. En sol compact, celle-ci peut être 10 fois plus grande que celle requise pour travailler le même sol non compact et il est normal d'utiliser une puissance par dent d'au moins 80 hp. La profondeur de travail est probablement le facteur le plus important pour la puissance requise. Deux facteurs, qui en apparence augmentent la puissance requise, la diminuent en fait grâce à la possibilité d'augmenter l'espacement entre les dents et donc de diminuer le nombre de dents :

- Ajout d'ailettes (augmentation possible de l'espacement entre dents de 30 %);
- Ajout de dents superficielles en avant des dents de sous-soleuse profondes munies d'ailettes (augmentation possible de l'espacement entre dents de 25 % par rapport aux socs avec ailettes).

### Améliorer l'uniformité de l'ameublissement du sol

S'il est possible de travailler à la profondeur requise, c'est-à-dire que la profondeur critique n'est pas atteinte et que la puissance de tracteur est suffisante, on peut : diminuer l'espacement entre les dents (Tableau 1); ajouter des ailettes; utiliser une sous-soleuse munie d'une rangée de dents moins profondes en avant. Si la sous-soleuse ne peut pas être modifiée : faire deux passages consécutifs ou faire plusieurs passages sur plusieurs années.

Configuration des dents	Espacement requis entre dents pour ameublissement complet du profil
Soc étroit (7,5 cm, 3 po)	1 à 1,5 fois la profondeur de travail
Soc avec ailette (30 cm, 12 po)	1,5 à 2 fois la profondeur de travail
Soc avec ailette et rangée de dents superficielles en avant	2 à 2,5 fois la profondeur de travail

Tableau 1. Espacement entre dents recommandé selon la profondeur de travail (Godwin and Spoor, 2015)

Si la profondeur requise ne peut pas être atteinte en un passage parce que la profondeur critique ou la puissance du tracteur est trop faible, on peut diminuer la résistance du sol au soulèvement en : ajoutant des ailettes; diminuant l'angle d'attaque des socs; augmentant la hauteur de soulèvement des ailettes; diminuant l'espacement entre les dents, utilisant une sous-soleuse munie d'une rangée de dents moins profondes en avant. Si la sous-soleuse ne peut pas être modifiée : faire deux passages consécutifs avec le premier passage à une profondeur plus faible que la profondeur désirée.

### Sous-solage sans bouleversement de la surface du sol

Il est intéressant de sous-soler dans un engrais vert déjà établi ou dans une prairie afin de favoriser l'envahissement du sol ameubli par les racines. Il peut être aussi nécessaire de sous-soler dans une culture récemment établie ou en semis direct. Plusieurs mesures sont alors nécessaires, par exemple :

- Installer des disques qui coupent la culture devant les dents de la sous-soleuse (Figure 5);



Figure 5

- Utiliser des dents droites ou des dents paraboliques en sol argileux (Figure 6); en sol sableux seulement, les dents incurvées peuvent aussi convenir;



Dents droites (a)



Dents incurvées (b)



Figure 6. Effet de l'utilisation de dents droites sur engrais vert de seigle d'automne semé au printemps (a) et de dents incurvées sur engrais vert de trèfle après la récolte de blé en sol argileux (b).

- Éviter un bâti droit en sol argileux combiné avec des dents rapprochées, car le sol peut coincer entre les dents et se soulever (Figure 7);



Figure 7

- S'assurer d'avoir une puissance adéquate, un tracteur assez pesant ainsi qu'un bon balancement du poids, car un glissement excessif des roues abîme la culture.

Si vous pensez avoir des problèmes de compaction dans un champ et planifiez un sous-solage, n'hésitez pas à contacter votre conseiller pour un diagnostic de compaction, une recommandation de sous-solage ou l'équilibrage du tracteur afin d'éviter le glissement.

Cécile Tartera, agr.  
Conseillère en agroenvironnement

Adapté de : Weill, A. 2015. Comprendre et réussir le sous-solage. CETAB. 37p.



**Isabelle Éthier**

## Fiches de travail #2

### Quelques bons trucs pour faciliter l'animation de réunions

Un des éléments clés permettant de rendre une réunion de travail efficace est l'animation. Avis aux intéressés: pas besoin d'être un expert pour vous proposer. Il faut de la bonne volonté, de l'écoute et le goût d'être au service de votre équipe! Sachez, par ailleurs, que l'animation d'une réunion est une fonction exigeante en temps et en énergie même s'il ne s'agit pas de travail physique! Les agricultrices et agriculteurs qui assument ce rôle au sein de leur entreprise en savent quelque chose: « Achalez-moi pu, je m'en vais dans mon garage! » marmonne Pierre, au sortir d'une grosse réunion de travail avec ses associés!

Voici une série de trucs d'animation pour rendre les réunions plus efficaces :

1-Faites un ordre du jour avec des points précis à discuter. Séparez les points pour lesquels il y a une décision à prendre;

2-Déterminez un début et une fin à la rencontre;

3-Rappelez à tous les membres les objectifs de la rencontre;

4-Proposez un lieu d'échange qui convient à tous;

5-Soyez en mode **écoute** afin de favoriser les échanges;

6-Exprimez votre point de vue après que les participants aient exprimé le leur;

7-Proposez une courte pause au milieu de la rencontre;

8-Délégez la prise de notes;

9-Ramenez à l'ordre les gens qui ont tendance à couper la parole et à être trop volubiles;

10-Lorsque survient un conflit ou un duel argumentaire de plus en plus pénible, demandez au groupe d'être aidant et de se mettre en mode **solution**. Si le duel argumentaire persiste, demandez un **cessez-le-feu**, soit l'arrêt des discussions dans le but de reprendre dans un meilleur climat;

11-Lorsqu'on souhaite améliorer une situation de régie qui remet en question des méthodes de travail, basez-vous sur des faits et des résultats vérifiés. Au besoin, faites venir un conseiller extérieur qui saura vous éclairer;

12-Gardez votre humeur constante.

*Voici l'histoire de Robert, qui a pris l'initiative d'instaurer des rencontres régulières avec ses associés.*

*« Peux-tu nous aider? » m'a un jour demandé un jeune agriculteur, appelé Robert, qui gère une entreprise avec son frère, ses parents et quelques employés. « J'essaie d'organiser des réunions plus officielles et ça tourne souvent au vinaigre! » Après avoir vérifié et validé avec lui les éléments clés pour assurer l'efficacité des rencontres, il constate par lui-même qu'il est parfois trop nerveux et que son attitude n'encourage pas l'échange et le partage d'information. En poursuivant la discussion avec lui, il me confie sa difficulté à ne pas réagir à sa mère. « C'est plus fort que moi, chacun de ses commentaires me tape sur les nerfs et je m'emporte facilement! » Il faut dire que les défis de cette entreprise sont assez importants et génèrent de l'inquiétude financière chez les parents. Après nos échanges, Robert a pris la décision de parler seul à seul avec sa mère. Ensemble, ils ont convenu que sa mère ne ferait plus partie des réunions puisque cela la rendait trop nerveuse. Après cet ajustement, le climat des réunions s'est amélioré et Robert a progressivement changé son attitude générale à l'égard des autres. « Je suis capable de mieux me concentrer et de favoriser l'échange lors de nos meetings », a-t-il constaté.*

Isabelle Éthier, agr.  
Conseillère en transfert et relations humaines

## Retour sur le sondage de satisfaction

Nous vous avons demandé, en juin dernier, de participer à un sondage qui permettrait, dans un premier temps, je dois bien l'admettre, la réalisation d'un de mes cours de maîtrise en administration des affaires, mais surtout, qui nous permettrait de connaître et d'approfondir le niveau de satisfaction de nos membres et clients, les sources de ces satisfactions ou insatisfactions ainsi que les pistes de solution pour améliorer encore l'expérience vécue avec le Groupe ProConseil.

Le moment de l'année était mal choisi, imposé par mon calendrier universitaire, mais la participation fut tout de même remarquable. Sur les 391 envois effectués par courriel, le taux d'acceptation fut de 25.6 %. Des cent répondants ayant commencé le sondage, 79 l'ont complété.

### Profil des répondants

Nous avons pu constater que 76 % des répondants étaient des membres et 79 % étaient des hommes. Près de la moitié des répondants (49 %) font affaire avec le Groupe ProConseil depuis plus de 10 ans et un quart depuis moins de 3 ans.

### Satisfaction

La satisfaction globale des répondants est de 8.09/10. La principale source de satisfaction est la compétence des conseillers, avec 62 %. Suivent, à un niveau comparable, la variété de l'offre de service (42 %), l'analyse de groupe (41 %) et les services subventionnés (39 %).

Le taux de satisfaction par service varie, quant à lui, de 72.7 % à 83.7 %. La palme revient à la tenue de livres, avec un taux de satisfaction de 83.7 %, suivi du transfert de ferme avec un taux de 78.9 %, l'agroenvironnement avec 72.9 % et la gestion avec un taux de 72.7 %. Les sources d'insatisfaction mentionnées sont le roulement de conseillers (surtout en gestion) et le niveau de proactivité.

Au niveau de la fidélisation, la possibilité de faire à nouveau affaire avec le Groupe ProConseil est de 87 % et 90 % des répondants indiquent qu'ils recommanderaient l'organisme.

### Appartenance

Une des questions de recherche principales ayant mené à la mise en place de ce sondage était de connaître le niveau d'appartenance des producteurs à l'organisation et l'importance de ce sentiment d'appartenance. Nous avons donc pu constater que l'importance du sentiment d'appartenance est de 7 sur 10. Le sentiment qui est ressenti par les répondants est, quant à lui, de 6.5 sur 10, avec des résultats se situant souvent aux extrêmes de l'échelle. Un bel élément de travail pour nous!

Le nombre de répondants, bien que remarquable, surtout à ce moment de l'année, n'était toutefois pas suffisant pour permettre une rigueur statistique suffisante lors de plusieurs croisements. Nous aurions voulu connaître l'impact possible de la taille de l'entreprise, la longévité de la relation avec le groupe ou encore le secteur de production, sur la satisfaction globale, mais nous ne pouvons constater que des tendances sans pouvoir faire d'affirmation hors de tout doute.

Nous avons donc en main une base de données nous permettant de travailler en continu avec les réponses à ce sondage et plusieurs idées d'amélioration en ressortent, nous poussant encore à nous « challenger » et mener plus loin l'expérience Groupe ProConseil.

Catherine Machado, agr.  
Directrice générale

# Divertissements

**Dictionnaire de tous les jours:**

**Chandail:** Vêtement que doit porter un enfant lorsque sa mère a froid.

## SUDOKU

				8	1			
2			5			4		7
9				6			2	8
		2		4	9			1
	9	1	6	7	5	2	8	
7			8	1		9		
1	8			2				3
5		6			4			2
			9	5				

Par Charles Kohnen, Le producteur de lait québécois



À la plage on reconnaît bien vite ses collègues agriculteurs à leur bronzage!